

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 25 AVRIL 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 38
Nb. de représentés : 3
Nb. d'absents : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq avril à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Stéphane DIJOUX, 1er adjoint.

AFFAIRE N° 32/1521 :

Festival MEDINA : mise à disposition du Kerveguen

ETAIENT PRESENTS :

MM. DIJOUX Stéphane, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANEE Jean François, FERDE Thérèse, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, BALZANET Jonhy, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, JETTER Régine, BELLON Stephen, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. NASSIBOU Guilaine (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur TEVANEE Jean François), AGATHE Chantal (par Madame JETTER Régine).

ABSENTS :

MM. FONTAINE Michel, VALY Nazir, GUIEN Marie Claire, VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RIVIERE Christelle, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Président de séance constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Monsieur Mohammad OMARJEE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Président de séance certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 avril 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 avril 2024.



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20240425-32-1521-DE
Date de télétransmission : 29/04/2024
Date de réception préfecture : 29/04/2024

Affaire n°32/1521 : Festival MEDINA : mise à disposition du Kerveguen.

Culture / Animation et Patrimoine - Direction Générale des Services à la Population

Le Maire informe l'Assemblée que l'association NATTY DREAD organise un festival de musiques des Comores intitulé « FESTIVAL MEDINA » qui célèbre ses 16 ans cette année. Dans le cadre de cet évènement, une soirée au mois de mai 2024 sera programmée sur le territoire de la Commune, plus précisément à la salle de musiques actuelles « Le Kerveguen ».

Dans le cadre de la coopération avec les acteurs culturels Réunion/Comores, la Ville apportera son soutien par la mise à disposition, à titre gratuite, de la salle Kerveguen pour les besoins de ce festival.

Ce partenariat contribuera à renforcer les liens entre les deux territoires afin de faciliter les résidences artistiques ainsi que la programmation d'artistes.

Pour des raisons d'autofinancement du festival, il y a lieu d'autoriser l'association à percevoir les droits d'entrée de cette soirée.

CONSIDERANT :

- La richesse du partenariat inter île en faveur du développement artistique dans un contexte économique fragile,
- Le souhait de la Commune de Saint-Pierre d'apporter son soutien à la mise en œuvre de ladite action qui concourt à l'intérêt public et au soutien aux artistes.

Sur proposition du Président de séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER l'organisation de ce concert à la salle Kerveguen et de permettre à l'association de percevoir les droits d'entrée.**
- **DE L'AUTORISER lui ou l'un des adjoints dans leur domaine respectif de compétences, à SIGNER toutes les autres pièces afférentes à ces affaires.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

